

Commune de

NOYERS-
SAINT-MARTIN

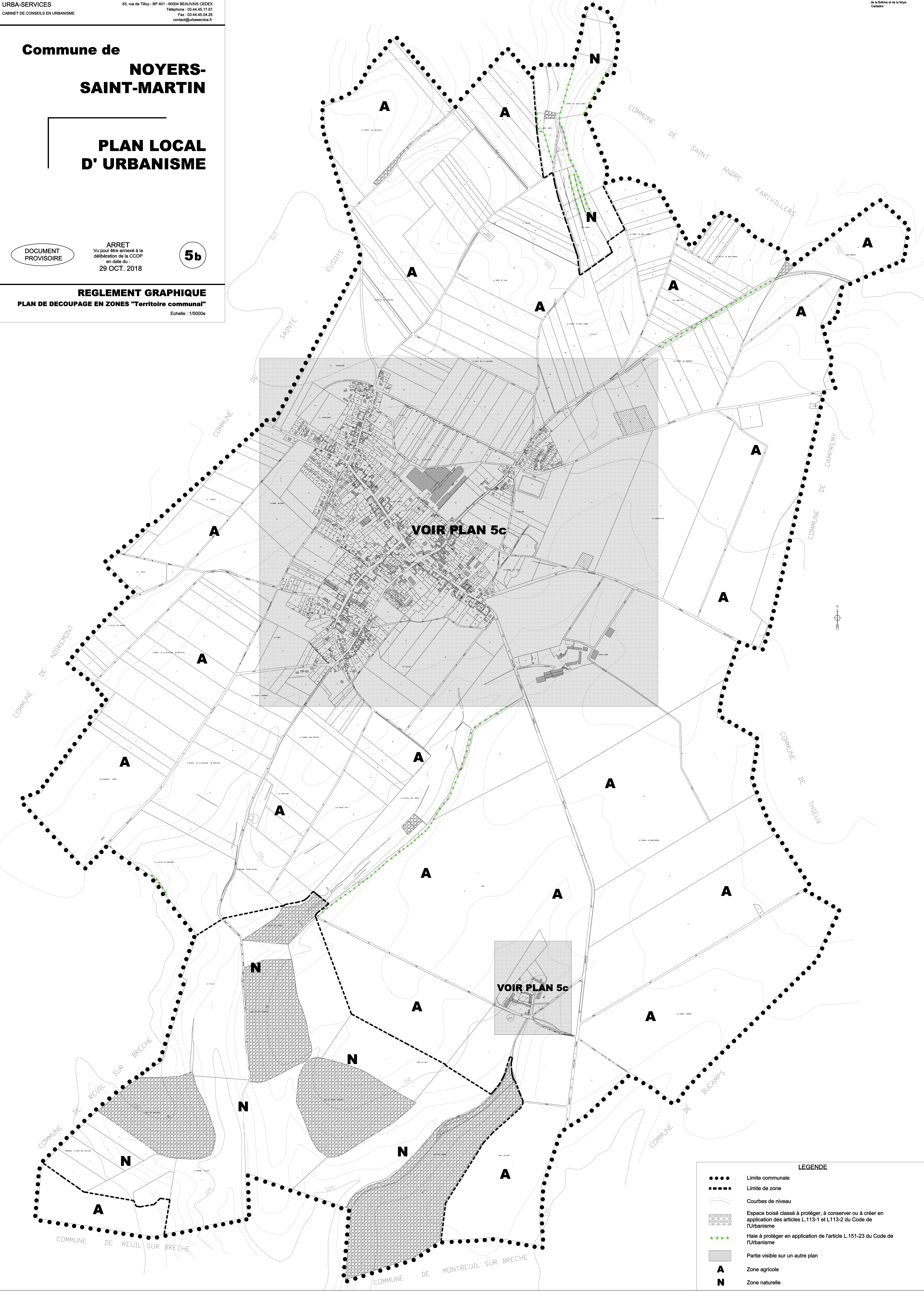
PLAN LOCAL
D' URBANISME

DOCUMENT
PROVISOIRE

ARRET
Vu pour être annexé à la
délibération de la CCOP
en date du :
29 OCT. 2018

5b

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Territoire communal"
Echelle : 1/5000e



LEGENDE

.....

Limite communale

Limite de zone

~~~~~

Courbes de niveau

Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer en application des articles L.113-1 et L.113-2 du Code de l'Urbanisme

Haie à protéger en application de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme

Partie visible sur un autre plan

**A**

Zone agricole

**N**

Zone naturelle

Source : Communauté de Communes des Vallées de la Brèche et de la Noye  
Cadastre